



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 19 mars 2025

Objet : Question parlementaire n° 1995 du 28 février 2025 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Lutte contre la tuberculose au niveau international ».

Madame la Ministre,

En date du 28 février 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel